



Tommy Gelbman

Associé, Litiges

.....

Calgary

(403) 260-7073

tgelbman@osler.com

.....

Admission au Barreau: Alberta, 2007 | British Columbia, 2015

Domaines d'expertise

Litiges fiscaux

Litige fiscal

Gouvernement et secteur public

Services bancaires et financiers

Technologie

Électricité et services publics

Énergie

Mines et ressources naturelles

Autochtones

Environnement

Litiges

Litiges et application des lois en
matière d'environnement

Litiges relatifs à la protection de la
vie privée et des données

Franchisage

Litiges en droit des sociétés et en
droit commercial

Tommy plaide dans le cadre de litiges commerciaux présentant des enjeux considérables, principalement dans les secteurs des ressources naturelles, de l'industrie pétrochimique et des services financiers. Il possède une vaste expérience en matière de révision judiciaire et d'appels de décisions gouvernementales, de fraude civile, d'actions collectives, de règlement de conflits fiscaux et de différends découlant d'opérations de fusion et d'acquisition, de coentreprise et d'autres ententes commerciales complexes.

Il est également un conseiller de confiance pour plusieurs clients du secteur de la mise en valeur des ressources naturelles et les appuie dans la gestion de leurs risques de différends découlant d'opérations, de coentreprises, de décisions gouvernementales, de procédures réglementaires et d'incidents industriels.

Tommy a une feuille de route éloquent en ce qui a trait à la compréhension et l'avancement des intérêts commerciaux des clients grâce à ses efforts stratégiques et soutenus portant sur l'atteinte de leurs objectifs, devant les tribunaux comme par le biais de règlements négociés. Il gère toujours ses dossiers en vue de proposer des règlements de différends efficaces et rentables, dans bien des cas selon des méthodes substitutives de calcul des honoraires. Il constitue intelligemment des équipes intégrées d'avocats, en faisant souvent appel à tous les bureaux d'Osler afin de s'assurer que les ressources adéquates sont allouées au différend.

Tommy plaide régulièrement devant des tribunaux dans tout le Canada, autant devant les cours supérieures provinciales qu'au sein de l'appareil judiciaire fédéral. Parmi les faits saillants des plus récents mandats de Tommy, on peut mentionner : la représentation de Primerica dans le cadre d'un différend découlant d'une affaire de diffamation et de la violation de la *Loi sur la concurrence* par un tiers, la représentation de BBB Industries dans le cadre d'une fraude civile complexe commise par d'anciens employés et d'autres personnes, la défense couronnée de succès de TikTok dans le cadre de deux actions collectives en matière de protection des renseignements personnels, la représentation couronnée de succès de la Compagnie pétrolière Impériale dans le cadre d'une action collective en matière de fixation de prix de l'essence en Colombie-Britannique, la représentation de CNOOC Petroleum dans le cadre d'un différend contractuel, et la représentation de NaturEner dans

le cadre d'une opération postérieure à la clôture relative aux parcs éoliens dans le sud de l'Alberta.

Tommy participe aux activités d'engagement communautaire d'Osler en siégeant comme membre du comité des mandats bénévoles d'Osler, en acceptant régulièrement des mandats bénévoles et en offrant son temps à titre d'avocat de service bénévole pour les poursuites civiles à la cour provinciale de Calgary.

Prix et reconnaissances

- **The Canadian Legal Lexpert Directory** : reconnaissance en droit du franchisage – franchiseurs
- **Benchmark Litigation Canada** : reconnaissance dans les secteurs du droit de la construction; de la résolution de différends; des valeurs mobilières; du droit environnemental; du droit commercial; du pétrole et gaz; de l'énergie (« Étoile du litige »)
- **Best Lawyers in Canada** : Reconnu dans la pratique en appel

Engagement communautaire

- Membre du comité de services juridiques bénévoles d'Osler
- Avocat de service pour les poursuites civiles, bénévole régulier aidant les personnes à faible revenu avec leurs dossiers de litige civil.
- Représentation d'un particulier dans le cadre d'un différend avec l'Alberta Health Services concernant l'utilisation inadéquate de renseignements médicaux personnels.
Représentation de l'Association canadienne des libertés civiles à titre d'intervenant dans le cadre de l'appel dans l'affaire *Pridgen v. University of Calgary*. *Pridgen v. University of Calgary*, 2012 ABCA 139.
- Représentation d'un particulier dans son rôle d'administrateur aux fins de l'instance de la succession de sa défunte fille dans le cadre d'une demande d'autorisation de porter en appel auprès de la Cour suprême du Canada découlant d'une poursuite relative à un manquement à une obligation fiduciaire.

Qualifications

Formation

- Université d’Ottawa, LL. L.
 - Université d’Ottawa, LL. B.
 - Collège Trinity, Dublin, M.Ph.
 - Université Western Ontario, B.A.
-

Langues

- anglais
-

Associations professionnelles

- Law Society of Alberta
- Law Society of British Columbia
- Association du Barreau canadien
- Barreau de l’Ontario
- Fellow, Le Collège canadien des avocats en droit de la construction
- Fellow, Construction Lawyers Society of America
- A précédemment agi à titre de membre de l’exécutif et président de la section du droit de la construction de l’Association du Barreau de l’Ontario